



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2015**

Offlanges, le 06 juillet 2015

Présents : MM Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Sylvie LEROY, Jean MICHAUD, Thierry VINCENT.

Excusé : M Jean-Claude THABARD (pouvoir à Claude COMTE).

Absente : Mme Sylvie LEROY

Secrétaire de séance : Claude COMTE.

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015**

Il est approuvé à l'unanimité.

**FPIC** (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)

Monsieur le maire informe les conseillers que la CCNOJ a voté pour la répartition dérogatoire libre de ce fonds, c'est-à-dire le versement de la totalité à la CCNOJ.

Il propose au conseil de valider cette décision ou d'opter par la répartition de droit commun qui permet aux communes de conserver une partie de ce fonds (2441 € pour Offlanges)

Les conseillers décident par 9 voix pour et une voix contre d'opter pour la répartition de droit commun et de conserver la somme allouée.

### **CONCESSION CIMETIERE**

Monsieur le maire a reçu une demande de Mme Marie-Michèle PROD'HON épouse BIRARD pour obtenir une concession au cimetière communal. Considérant que les parents de cette personne sont enterrés à Offlanges et que sa sœur a eu l'autorisation en 2004, cette demande est acceptée à l'unanimité.

### **ACHAT PARCELLES ZB 31 ET 32**

La commune avait proposé la somme de 2500 € par courrier du 27/11/2014. L'offre a été refusée et une demande de 5000 € a été faite par les propriétaires par courrier du 7 mai 2015. Les conseillers rejettent cette proposition et décident de ne pas donner suite à l'offre.

Arrivée de Sylvie LEROY à 20h55.

### **CARTE AVANTAGES JEUNES**

Le maire rappelle que la commune offre cette carte aux jeunes de la commune âgés de 5 à 26 ans.

### **FONDATION DU PATRIMOINE**

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer pour la somme de 50 € à la fondation du patrimoine pour permettre la souscription de fonds pour la réfection de l'intérieur de l'église et autorise le maire à signer la convention correspondante.

### **STOCKAGE DES BANCS DE L'EGLISE**

M MONMARCHE a confirmé que le bâtiment de stockage (Montmirey-Le-Château) était assuré. L'attestation sera donnée à la signature du bail.



### **CHANGEMENT COPIEUR MAIRIE**

La société GERMOND n'ayant pas proposé d'offres à la suite de l'arrêt de fonctionnement de l'ancien copieur, monsieur le maire a pris contact avec Avenir Bureautique (Dole).

La proposition est la suivante : location 65 € HT/mois sur 5 ans et maintenance : 0.008 € par page noir et blanc et 0.08 € par page couleur.

Le coût total est estimé à 90 € par mois.

Les conseillers acceptent à l'unanimité cette proposition

### **PREPARATION DU BIO – EVOLUTION DU SITE INTERNET**

Thierry VINCENT demande à faire vivre le site. Les idées sont les bienvenues.

Et pour la rédaction du BIO, prévoir les articles pour fin 2015 ou début 2016.

### **BILAN COMMISSION CADRE DE VIE**

La synthèse des réunions est en cours de finalisation. Affaire à suivre.

### **PROJET ACHAT PARCELLE ZE 18**

Monsieur le maire dit que ce n'est pas un achat indispensable pour la commune. Les conseillers sont d'accord et décident de ne pas donner suite.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Vente de bois à Courlaoux : Les hêtres des parcelles 7, 8 et 9 ont été vendus à BOIS 39 SARL pour la somme de 2730 € (78 m<sup>3</sup>).
- Une nouvelle visite de la carrière aura lieu le samedi 19 septembre matin.
- L'ouverture des plis concernant le marché pour la restauration de l'intérieur de l'église aura lieu le 22 juillet 2015 à Lons-Le-Saunier. M Alexandre LENOBLE s'étonne que le dossier de consultation ne soit pas encore consultable. Le délai de réponse pour les entreprises semble très court. M le maire précise que ce dossier sera consultable sur le site de la commune. Mme Sylvie LEROY demande la réponse de l'atelier CAIRN à la délibération du 26 mai 2015. M le maire lit le courrier reçu qui accepte le montant des honoraires mais qui conteste la base du calcul du taux de tolérance.
- A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, les demandes d'urbanisme ne seront plus envoyées à Dole mais à Lons-le-Saunier.
- M JACQUOT revient sur le projet de la cabane de chasse. M le maire va contacter le bureau d'études pour le permis de construire.
- Problème de vitesse à l'entrée d'Offlanges côté Moissesey. Une demande de mise en place d'un radar pédagogique sera faite.
- Subvention pour feux d'artifice : Une subvention de 800 € a été votée lors du budget primitif. De plus, la commune paiera une facture de 500 € pour l'achat du feu d'artifice.
- ALSH : M Jean-Michel GRAS évoque le problème et rend compte de la rencontre avec le Sous-Préfet.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22h05.